

Image not found or type unknown



pension alimentaire enfant majeur

Par **josé d**, le **07/08/2023** à **17:15**

bonjour,

je voudrais savoir comment faire pour cesser de payer pensions alimentaires de 2 enfants majeurs 25 ans et 19 ans sachant que je n'ai aucun lien avec eux et qu'après plusieurs courriers simples et recommandés demandant leurs situations (travail ou école) je n'ai aucun retour ni d'eux ni de leur mère

Bien à vous

Par **youris**, le **07/08/2023** à **18:01**

bonjour,

vous faites une mise en demeure aux destinataires de la pension alimentaire mentionnés dans la décision du JAF, de vous informer, de la situation précise de vos 2 enfants et qu'à défaut de réponse sous un délai raisonnable (par exemple de 2 mois), vous demanderez au JAF la suppression de ces pensions alimentaires.

salutations